



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

## **Rentrée 2018/2019 :**

### **Le ministre prétend « bâtir l'école de la confiance » sur les décombres du statut de fonctionnaire d'État des PE et des garanties collectives afférentes.**

Après la remise en cause du BAC comme diplôme national et Parcoursup qui écarte des dizaines de milliers de bacheliers du droit à s'inscrire à l'université, le ministre annonce la poursuite de cette politique : « *En cette rentrée, nous amplifions les perspectives ouvertes à la rentrée passée* ».

#### **Manque de postes et recours aux contractuels**

Les 775 postes non pourvus au concours de PE de juin 2018 combinés avec le dispositif CP 100 % réussite qui aspire des milliers de postes de remplaçants, placent des centaines d'écoles dans une situation intenable. Dans le même temps, le ministre amplifie le recours aux PE contractuels en application du projet de « *nouveau contrat social avec les agents publics* » du ministre Darmanin, contradictoire avec l'article 3 du Statut général de la Fonction publique. Cette logique a déjà multiplié par 10 le nombre de PE contractuels passant de 300 à 4 000 dans le 1<sup>er</sup> degré en 2 ans, alors qu'il aurait suffi d'ouvrir la liste complémentaire pour éviter cette situation.

#### **Des conditions d'enseignement en constante dégradation**

Alors qu'il est avéré que les PE effectuent en moyenne 41 heures de travail effectif hebdomadaire (source : MEN DEPP), le ministre en rajoute avec les évaluations CP et CE1 de septembre et de février avec « *retour individualisé* » aux familles.

De plus, le ministre précise que « *Ces résultats apporteront une aide essentielle au pilotage pédagogique de l'établissement, des réseaux écoles-collèges, du bassin d'éducation et de l'académie* ». L'objectif réel est donc bien de préparer les évaluations d'école et les contrats d'objectif dans une mise en réseau dont le cœur est la mutualisation des moyens. C'est le pilotage par les résultats contenus dans CAP 2022.

L'inclusion scolaire est poursuivie et aggravée avec la création du « *pôle inclusif d'accompagnement localisé* » et l'expérimentation des unités d'enseignement élémentaire autiste (UEEA). Le ministre qui annonce la création de 10 900 postes d'AESH oublie que 20 000 contrats d'AVS sont supprimés.

#### **Les garanties statutaires sans cesse contestées**

Conséquence de cette pénurie, les refus de temps partiel et de disponibilité se généralisent dans les départements. Les postes à profil se multiplient entravant, davantage encore, le droit à mutation.

#### **Et l'arbitraire en prime avec PPCR rejeté par les personnels !**

Victimes de ces conditions d'enseignement dégradées, les PE subissent depuis septembre 2017, l'arbitraire le plus complet avec les nouvelles règles d'évaluation et de carrière liées à PPCR. Ils rejettent massivement l'arbitraire des appréciations et les injustices dans les promotions à la hors classe du dispositif PPCR que le ministre et ses partenaires (FSU -UNSA - CFDT) ont abusivement présenté comme un 2<sup>nd</sup> grade pour tous.

**La territorialisation se poursuit** avec le refus de restaurer un cadre national avec la semaine de 4 jours pour tous sur 36 semaines alors que 85 % des commues repassent à 4 jours, le plan mercredi et le rapport de l'Assemblée nationale sur le statut de directeur et la mise en réseau des écoles sous tutelle des collèges et des collectivités prévoient d'amplifier cette territorialisation.

#### **Et le gouvernement s'en prend maintenant à nos retraites**

Il annonce une réforme systémique des retraites avec un régime universel par points. L'objectif étant de baisser drastiquement le montant des retraites avec, sous prétexte d'harmonisation, la casse du code des pensions civiles et militaires et en particulier le calcul de nos pensions sur les 6 derniers mois de traitement. Ce serait une diminution assurée de 30 % du montant des pensions.

**Le SNUDI-FO n'accompagnera, ni la destruction du statut et des garanties collectives, ni celle des retraites.**

**La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève à compter du 31 août.**

**Il invite les personnels à établir leurs revendications, à se réunir et à prendre toutes les initiatives pour les faire valoir.**

Montreuil, le 31 août 2018